

Rapport de la commission « Finances et Administration – FA » au Conseil municipal
Acte de modification du contrat régissant le DDP 7369 (Pré-Marais 20-22-24-26) de Bernex par la
Fondation de la commune de Bernex pour l'artisanat, le commerce et l'industrie (FCBACI)
Projet d'acte

Réunie en séance ordinaire le 13 novembre 2024, la commission Finances et Administration a étudié le projet de modification du contrat concernant le DDP Pré-Marais 20-22-24-26.

Conformément au contrat régissant ce DDP, l'Etat de Genève a décidé d'adapter le montant de la rente du droit de superficie en tenant compte de l'évolution de l'indice officiel suisse des prix à la consommation.

La nouvelle rente est fixée à 75'538,20 francs, garantie par une hypothèque légale, représentant trois fois le montant de la rente, qui doit donc être modifiée. Les frais seront à la charge de la Fondation FCBACI.

La commission passe au vote et vous recommande par

7 pour (7 membres présents)

D'accepter cet acte de modification du contrat régissant le DDP 7369.

La rapportrice
Sandra MARCONI

Bernex, le 14 novembre 2024